

2<sup>èmes</sup> RENCONTRES

**CTP & CHS**  
DE LA TERRITORIALE

**VENDREDI 30 NOVEMBRE 2007**  
**MAISON DE LA MUTUALITÉ - PARIS**

# **DIALOGUE SOCIAL ET SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**



Mutuelle  
Nationale des  
Fonctionnaires des  
Collectivités  
Territoriales

en partenariat avec



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
CONSEIL SUPÉRIEUR  
Fonction • Publicité • Territoriale

[introduction à cette journée >](#)

## La santé-sécurité au travail

### a-t-elle toute sa place dans le dialogue social ?

Aujourd'hui tout le monde s'accorde pour affirmer que l'amélioration des conditions de travail, la promotion de la santé et la protection contre les risques professionnels doivent être des enjeux partagés par l'ensemble des acteurs (employeurs publics, représentants du personnel, encadrement à tous les niveaux). Une politique de prévention, fondée sur le dialogue social ne permettrait-elle donc pas d'abaisser le taux d'absentéisme récurrent qui affecte les collectivités, de pallier l'augmentation régulière des affections contractées en service et des accidents et d'aider au reclassement ?

**Les 2<sup>èmes</sup> Rencontres des Comités techniques paritaires et des Comités d'hygiène et sécurité (CTP&CHS) se proposent d'établir le lien entre santé-sécurité au travail et mise en œuvre du dialogue social dans la fonction publique territoriale. Les Rencontres seront animées par Dominique Durand.**

### Une journée, trois tables rondes

- 1 > Santé au travail, dialogue social, de quoi parle-t-on ?
- 2 > Où en est le dialogue social dans les collectivités ?
- 3 > Techniciens et Ouvriers de services des Etablissements publics locaux d'enseignement, et Agents des routes : quels enjeux en matière de santé au travail et de dialogue social ?

LES RENCONTRES SERONT OUVERTES PAR LES DEUX MUTUELLES TERRITORIALES ET LE CNFPT

[Première table ronde >](#)

## Santé au travail, dialogue social, de quoi parle-t-on ?

Le Conseil économique et social a publié un rapport sur le dialogue social. Parallèlement, au niveau des institutions européennes, des normes de santé-sécurité au travail s'élaborent. Ces travaux nous permettront de dégager des concepts applicables à la territoriale. Le paritarisme est un des instruments du dialogue social. Il a une histoire : partant du local, il s'est structuré sur le plan national. Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, comme les Ctp et Chs, jouent des rôles importants dans la production de normes et de pratiques, à bien appréhender.

### Grand témoin

Marc Montuelle, [membre du bureau du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale](#),  
[Président du Centre de gestion du Nord](#).

### Table ronde

Paul Aurelli, [personne qualifiée au Conseil Économique et Social](#),  
[coauteur de l'avis « Consolider le dialogue social »](#),

Un intervenant sur la définition européenne de la santé au travail,  
Henri Rolland, [Fédération Force Ouvrière services publics et santé](#),  
Présentation de repères historiques [par le Cnfpt](#).



Deuxième table ronde >

## Où en est le dialogue social dans les collectivités en matière de santé et condition de travail ?

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale a confié une étude sur le dialogue social et les thématiques de santé aux élèves administrateurs en formation initiale à l'Institut National des Etudes Territoriales (INET). La restitution de cette étude servira d'introduction à cette table ronde. Quels enseignements retirer des éléments disponibles du bilan social au niveau local et au niveau national ? Comment les réformes de février 2007 redynamisent-elles le dialogue social sur la santé au travail ?

Présentation de l'étude de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET)  
par un administrateur territorial.

Table ronde

Françoise Descamps-Crosnier, Vice-présidente de l'Association des maires de France,  
Mohamed Amine, Cnfpt, Observatoire de la Fonction Publique Territoriale,  
Eric Oger, Secrétaire général du syndicat Interco Cfdt du Maine et Loire.



Troisième table ronde >

## Techniciens et ouvriers de service des Etablissements publics locaux d'enseignement (EPL), agents des routes départementales : quels enjeux en matière de santé au travail et de dialogue social ?

Le transfert des Techniciens et ouvriers de service des EPL (Tos) et des fonctionnaires en charge des routes (de l'Equipement) modifie en profondeur l'équilibre et la structure des Départements et surtout des Régions. Ces exemples permettront d'appréhender les différences de pratiques en matière de dialogue social et de cultures de la santé au travail. Il est intéressant d'apprécier les effets du dialogue social sur la mise en place des organismes paritaires. Comment la formation participe-t-elle de l'évolution des politiques de prévention des risques ou/et des formes de gestion des ressources humaines ?

Grand témoin

Christiane Marzellier, Chargée de mission "Décentralisation" au Cnfpt.

Table ronde

Christel Bonnet, Adjointe à la DRH de la Région Rhône-Alpes,

Luc Blanvillain, CNFPT Pays de la Loire,

Jean-Claude Ferrant, CNFPT Aquitaine,

Baptiste Talbot, Secrétaire de la fédération CGT des services publics, membre du CSFPT.

informations >

## Modalités pratiques

### Comment s'inscrire ?

Il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-joint et de le retourner signé par l'autorité territoriale (avant le 15 novembre) sous réserve des places disponibles, à : Rencontres CTP&CHS - PREFORMENCE - BP 139 - 94304 Vincennes Cedex.

### Lieu et horaires ?

Maison de la Mutualité - 24 rue Saint Victor - 75005 Paris (Métro Maubert Mutualité).  
L'accueil des stagiaires se fait dès 8h.

Le déjeuner est pris en commun.

Les travaux se terminent à 17h.

### Paiement ?

Le coût est de 215 € TTC par stagiaire. Il incombe à la collectivité territoriale qui délègue le stagiaire. L'inscription comprend les frais de formation, de documentation et de repas du midi. Le bulletin d'inscription ci-joint tient lieu de convention.

La collectivité recevra une facture qu'elle acquittera par mandat administratif. Les stagiaires non inscrits par une collectivité recevront une facture qu'ils acquitteront par chèque. Les frais de transport et d'hébergement éventuels sont à la charge de la collectivité territoriale.

Une attestation de stage sera délivrée par PREFORMENCE à chaque stagiaire.

## LES RENCONTRES CTP&CHS SONT ORGANISÉES PAR :

### COORGANISATEURS



### EN PARTENARIAT AVEC

